

Montpellier



Notre ville

N° 183 JANVIER 1995

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



G. VIGOUIN

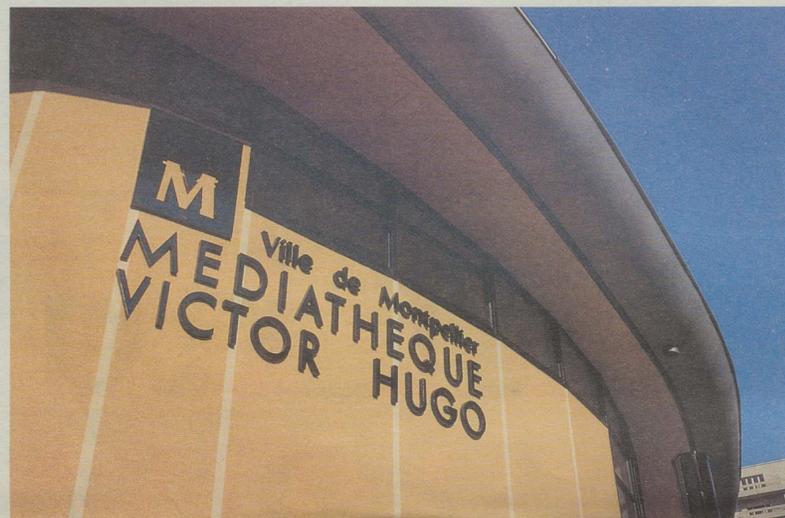
LE TEMPS DE LIRE

Avec 2000 lecteurs recensés sur la ville en 1994, plus de 6000 m² (Médiathèque Fellini comprise) qui lui sont consacrés, l'univers du livre à Montpellier connaît un essor incontestable. L'objectif des Médiathèques de quartier, dont la première, la Médiathèque Victor Hugo, vient d'ouvrir, est d'apporter au plus grand nombre, et de façon décentralisée, tous les outils du savoir et de la connaissance, grâce à des équipements modernes regroupant, le livre, l'image et le son.



L'ensemble des équipements existants ou en projet sur la ville, concernant le livre, l'image ou le son, fonctionnent à trois niveaux distincts :

- une partie centrale, comprenant la Médiathèque Fellini à Antigone, la Bibliothèque Adulte Gutenberg (Boulevard Bonne-Nouvelle) et la Bibliothèque de la Jeunesse à l'Hôtel de Sully ;
- les médiathèques de quartier : la première, la Médiathèque « Victor Hugo » est ouverte depuis le 7 janvier. Suivront, la médiathèque « Jean-Jacques Rousseau », à la Paillade (1995), la Médiathèque programmée pour le quartier Petit-Bard/Cévennes, près de l'école Joseph Delteil (1996) et les projets prévus pour les quartiers Près d'Arenes et Facultés-Aiguelongue. Le projet de Médiathèque sur le quartier Richter s'inscrit dans le cadre de la Bibliothèque de la future Faculté de Droit. Sur les 15.000 m² prévus pour cet équipement construit par l'Université, un espace « lecture publique » pourrait être aménagé par la ville ;
- les bibliothèques de quartier : relayées progressivement pour certaines par les médiathèques, elles jouent un rôle essentiel dans la diffusion du livre et de la culture sur les quartiers et rencontrent un succès constant.



1ERE MEDIATHEQUE DE QUARTIER

LA MEDIATHEQUE VICTOR HUGO EST OUVERTE

Ouverte depuis le 7 janvier, la première médiathèque de quartier, «Victor-Hugo» a été construite par les services d'architecture de la Ville, sur un terrain communal d'une superficie de 2730 m², situé rue Guillaume Janvier (face au

supermarché Casino). Huit fois plus grande que l'actuelle Bibliothèque annexe Emile Zola, cette médiathèque dessert les quartiers Lemasson, Mas Drevo, Mas de Bagnères, Croix d'Argent, les Sabines, St-Cléophas, Tastavin et Marquerose.

Le développement de la consultation sur place et l'offre de nouveaux services (notamment à travers le département Images et Son), en font un lieu de travail et de loisirs, convivial et confortable : 190 places assises, dont 75 pour le secteur adultes et actualité,



92 pour le secteur enfants, 12 pour le secteur audiovisuel, et 11 pour les services internes.

La médiathèque est dotée d'un fonds de 22150 documents : 10500 livres pour adultes, 8500 livres d'enfants, 3000 CD, 350 vidéos et 50 méthodes de langue.

Ouverte à tous les publics, la médiathèque propose aux enfants un lieu de lecture et de documentation, ainsi qu'un espace réservé à « l'heure du conte ».

OUVERTURE AU PUBLIC
(sous réserve de modifications)
Mardi : 15h/18h30
Mercredi : 10h/12h30 - 13h30/17h30
Jeudi : 13h30/17h30
Vendredi : 15h00/18h30
Samedi : 10h00/12h30 - 13h30/17h30

- (6 heures par semaine sont réservées à l'accueil des classes).
Tél. : 67 27 17 17

VIENT DE PARAITRE



ALBUM DE FAMILLE DES MONTPELLIERAINS
de MATTHIEU SEGUÉLA
Editions HORVATH

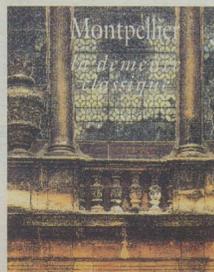
Rabelais, Nostradamus, Paul Valéry, Thierry Ardisson, Michel Galabru, Rainier de Monaco, Christian Lacroix, Mylène Demongeot, Nicole Garcia, tous et toutes ont été, à un moment quelconque de leur vie, des montpelliérains. Ils ont marqué l'histoire de la ville ou en ont gardé des souvenirs inédits. Ils font partie de l'Album de Famille de Montpellier, avec bien d'autres célébrités. Matthieu Séguéla vous

laisse le plaisir d'en découvrir les noms et leurs témoignages au fil des pages.



Matthieu Séguéla

MONTPELLIER : LA DEMEURE CLASSIQUE
L'INVENTAIRE
Editions LES CAHIERS DU PATRIMOINE



A partir d'une masse considérable de documents inédits, Bernard Souria et Jean-Louis Vayssettes établissent la chronologie des demeures classiques construites à partir du début du XVII^e siècle, compromis architectural entre mode française et vieux usages régionaux. Une abondante illustration photographique éclaire les propos, ainsi que de nombreux relevés d'édifices, schémas en perspective, gravures et dessins anciens. (L'Inventaire recense, étudie et fait connaître le patrimoine artistique de la France. Les CAHIERS DU PATRIMOINE révèlent les découvertes les plus intéressantes faites lors de ses enquêtes.

Janvier est propice aux vœux, aussi, toute l'équipe de «Montpellier Notre Ville» est heureuse de vous souhaiter une bonne année 1995.

Deux médiathèques ouvrent leurs portes dès ce mois-ci : «Victor Hugo» pour les quartiers Lemasson, Mas Drevo, Mas-de-Bagnères, Croix d'Argent, Les Sabines, St-Cléophas, Tastavin, Marquerose, et la grande Médiathèque centrale «Federico Fellini» pour Antigone et le cœur de Ville. Ces deux équipements donneront à tous, au plus près de leur lieu de vie ou de travail, un accès privilégié au livre, à la vidéo, au disque et à l'informatique, outils indispensables de nos jours pour le savoir, la connaissance et le divertissement.

Pratiquer un sport, pour son plaisir ou sa bonne forme, fait aussi partie de l'animation nécessaire que chaque montpelliérain et chaque montpelliérain est en droit d'attendre sur son quartier. L'opération «PLACE AUX SPORTS» vous propose un programme permanent d'animations sportives de qualité, encadrées par des moniteurs compétents et formés.

La qualité de vie s'exprime aussi par l'accueil des petits montpelliérains dans les crèches collectives, familiales, parentales, associatives, les haltes-garderies, les jardins d'enfants. Nous y consacrons le dossier du mois, pour vous aider dans le choix de vos démarches et vous présenter les différents modes d'accueils proposés sur la ville.

La qualité de vie ne peut aussi s'exprimer que lorsqu'elle est partagée par le plus grand nombre. C'est l'affaire des tous les partenaires et associations responsables qui œuvrent en ce sens depuis de nombreuses années. L'AURCAES travaille en étroite collaboration avec la Maison Pour Tous Georges Brassens pour l'insertion des jeunes de la Paillade Nord. «Loisirs et Culture au CHU», permet depuis 1986, d'ouvrir l'Hôpital sur la ville et fait entrer l'art et la culture au service des soignants et des malades. L'Université du Tiers-Temps, service Inter-Universitaire, propose à ses étudiants, retraités ou non, un programme d'activités culturelles et sportives de qualité. Autant d'initiatives passionnantes qui retiennent notre attention en ce début d'année, et que nous sommes heureux de vous présenter.



BOITE AUX LETTRES POUR SOURDS

Un projet de boîte aux lettres pour sourds par le biais du Centre serveur 3614 CTEL/SURDI est en train de se mettre en place. Ce centre serveur a été mis au point par l'Association Surditel. Tous les sourds de France ainsi que des organismes peuvent librement y recourir. La participation aux communications s'évalue de 0,12 à 0,36 Frs/mn. Deux démarches pratiques sont à accomplir : la création d'un pseudonyme qui est communiqué aux sourds de la ville voire de l'extérieur (proposition du

pseudonyme: C.C.A.S.); création du code secret à 8 chiffres permet au destinataire de prendre connaissance de la Boîte aux Lettres. La personne sourde appelle le C.C.A.S., elle laisse son message au C.C.A.S. L'interprète par le biais du code secret lit sa boîte aux lettres et prend contact avec le demandeur par écrit, soit par tout autre moyen déterminé par elle. Ce nouveau service offert aux sourds de la ville offre l'avantage de pouvoir contacter l'administration même un week-end.

INSTALLATION D'UNE BOUCLE MAGNÉTIQUE A LA SALLE PETRARQUE

Le vieillissement de la population et certaines affections provoquent chez bon nombre de concitoyens une perte des capacités auditives. Le nombre des mal-entendants est très important dans nos sociétés modernes et cet handicap se traduit par une réelle difficulté à communiquer et à capter les informations données à l'occasion d'une conférence-débat, d'un film, d'une pièce de théâtre. Cet handicap peut être aisément surmonté grâce à l'équipement des salles culturelles en boucles magnétiques. Ce petit appareillage simple met à la disposition du mal-entendant un écouteur qui lui per-

met d'accéder parfaitement au propos de l'orateur. Plusieurs salles de notre ville sont déjà équipées en boucles magnétiques. Aujourd'hui, c'est autour de la salle Petrarque qui accueille notamment l'Université du tiers-temps de recevoir cet équipement. Ainsi, tous les participants à cette Université qui ont quelques difficultés d'audition pourront profiter de cet équipement. mais accéder parfaitement au cours et aux conférences qui leur seront dispensés. Compte-tenu de la fréquentation de cette salle, bien d'autres montpelliérains pourront profiter de cet équipement.



LE MAMMOBILE A LA PAILLADE

Le Mammobile effectue son 3ème tour sur LA PAILLADE jusqu'au 25 janvier inclus : Place du Marché devant la Maison Pour Tous Léo Lagrange. Il accueillera toutes les femmes de 40 à 70 ans du quartier de LA PAILLADE. Il leur suffira de se présenter munies de leur invitation (T.M.I.M. leur envoie un courrier personnel quelques jours avant) ou bien d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Pourquoi le Mammobile vient-il vers elles ? Pour leur offrir, comme dans tous les quartiers de Montpellier et du District, un dépistage gratuit du cancer du sein. C'est une démarche toute simple, sans aucun danger et très efficace; il est conseillé de la pratiquer régulièrement tous les 2 ans - car grâce à la mammographie on détecte en moyenne 7 cas bénins sur 100 tests et 5 cancers sur 1000. Il faut savoir que sur 25

000 nouveaux cas par an, 10 000 femmes meurent encore du cancer du sein en France. Or, détecté à temps, il peut être guéri. Il faut donc prendre l'habitude du dépistage quand tout va bien...10 minutes tous les 2 ans ! A bord du Mammobile, des techniciennes en imagerie médicale (pas d'homme à bord !) accueillent les femmes et leur font passer une mammographie (simple radio des seins, indolore) Les résultats leur sont envoyés ainsi qu'à leur médecin traitant dont elles auront donné les coordonnées. Pour toute information, le comité féminin est à votre écoute au numéro vert: 05.131.231. appel gratuit) Des femmes bénévoles assureront une permanence près du Mammobile durant son passage à LA PAILLADE et dans le hall de la Maison pour Tous Léo Lagrange les mercredis 4, 11 et 18 janvier.

AURCAES

CONTRE L'EXCLUSION, UNE ASSOCIATION PARTENAIRE D'UNE MAISON POUR TOUS

L'Association Urbaine et Régionale pour la Culture et l'Animation Educative, AURCAES, travaille en partenariat avec la Maison pour Tous Georges Brassens à la socialisation des jeunes de la Paillade, contre l'exclusion.



Pour fêter l'anniversaire de la Libération de Montpellier, l'AURCAES et la Maison Pour Tous avaient organisé un spectacle et une exposition avec les jeunes du quartier

Mercredi, 15 heures, à la Maison pour Tous Georges Brassens à la Paillade. Dans une petite pièce, quelques dames d'un âge respectable participent à un atelier couture. A côté, dans la grande salle, une quinzaine de jeunes adultes sont réunis par petits groupes autour d'un éducateur. Ils tentent ensemble de définir un projet professionnel, voire un projet de vie. Ce regroupement sous un même toit, au sein d'un équipement de quartier, de personnes bien intégrées participant à une activité classique, et de personnes marginalisées en quête d'un statut social, résume assez bien toute l'action menée conjointement par la Maison pour Tous Georges Brassens et l'Association AURCAES. L'AURCAES, Association Urbaine et Régionale pour la Culture et l'Animation Educative et Sociale, présidée par Guy Daurelle, travaille depuis longtemps dans le quartier de la Paillade. Son objectif : «travailler contre l'exclusion et pour la réinsertion sociale.» Les activités de l'association, pilotées par des bénévoles et des professionnels, s'organisent autour de deux grands axes : le département «savoir» et le département «urgence».

qui sont dans une structure de réinsertion. Cette action, conduite en liaison avec le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) et Mme Bencharef, agent de développement social, consiste à engager un processus de réflexion avec des jeunes adultes par rapport à leur projet individuel, au regard de leurs désirs et de leurs compétences. La finalité étant d'évaluer la faisabilité de leur projet et, le cas échéant, de le réorienter. Le département «Urgence» s'occupe des enfants et des jeunes adultes. Un centre d'accueil ouvert à la Margelle, dans les locaux de l'Eglise Réformée Protestante reçoit des jeunes de 7 à 18 ans dans le cadre d'ateliers culturels, sportifs ou de plein air. Il fonctionne tous les mercredis de 8h30 à 17h30, et pendant les vacances scolaires. Les responsables de l'association définissent ainsi le fonctionnement du centre : «nous organisons des soirées culturelles en relation avec les jeunes de quartier, et nous suivons en particulier des groupes de jeunes musiciens. Nous accueillons des enfants et des adolescents qui vivent une situation de rupture sociale, familiale de prédelinquance et pour lesquels la mise en place d'un suivi individualisé s'avère primordiale. Le jeune, quel que soit son âge, est pris en charge à la suite d'un entretien qui

aboutit à son inscription dans une activité. L'objectif du centre urgence est de permettre le passage des jeunes vers des structures de loisirs classiques comme les Maisons pour Tous ou les associations.» C'est là que la collaboration entre la Maison pour Tous et l'AURCAES prend tout son sens. Le partenariat, mis en place de manière informelle en 1993 a été institutionnalisé cette année. Une convention entre les deux structures précise Eric Fargier, directeur de la Maison pour Tous Georges Brassens a permis de définir les rôles respectifs : «Aurcaes, c'est l'écoute, l'accueil des jeunes en difficulté qui ne viendraient pas naturellement à la Maison pour Tous, tout simplement parce qu'ils n'en connaissent pas le mode d'emploi. L'objectif d'Aurcaes est de socialiser les jeunes du Centre Urgence, la Maison pour Tous fournit un cadre à cette socialisation. Quand Aurcaes vient animer un atelier théâtre à la Maison pour Tous, ou participer à une activité de la maison, comme le judo ou le tennis, c'est un premier niveau d'intégration. On apprend le chemin de la Maison pour Tous dans le cadre d'Aurcaes. Les résultats sont difficiles à quantifier mais on sent que les choses bougent de manière positive.» Un signe de cette évolution : la Maison pour Tous n'a pas été cambriolée depuis un an, ce qui est énorme d'après Eric Fargier !

HAUTS DE LA PAILLADE

MAISON POUR TOUS «GEORGES BRASSENS» UN LIEU DE VIE OUVERT SUR LE QUARTIER

De la Halte garderie au Club du Troisième Age, la Maison Pour Tous «Georges Brassens» sera un vrai lieu de vie ouvert sur l'ensemble du quartier et rassemblant dans un même espace de nombreux services, les activités les plus variées, pour le plus grand plaisir de toutes les générations.. Pierre Laporte, Directeur des Maisons Pour Tous de la ville, nous présente ce nouvel équipement.



Pourquoi une nouvelle Maison pour Tous pour les Hauts de la Paillade ?

L'actuelle Maison Pour Tous «Georges Brassens», trop à l'étroit dans ses murs, ne pouvait plus satisfaire aux besoins du quartier. Il était difficile d'en prévoir l'extension sur son emplacement actuel. D'autre part, les locaux de l'ancien Centre Commercial de la Carrière, laissés vacants depuis deux ans, devaient être réhabilités et pouvaient être aménagés pour devenir un centre d'activités indispensable à la qualité de la vie dans le quartier. La Ville de Montpellier a donc décidé d'acquérir et de reconvertir ces locaux dont la situation centrale est stratégique, et d'y créer un ensemble culturel et sportif. Comment se présente le programme ? Une première tranche regroupe la Maison Pour Tous proprement dite, le Club du Troisième Age et la Mairie Annexe. Une deuxième tranche, per-

mettra l'implantation d'un espace DoJo, l'ouverture d'un commissariat de police municipale et d'une halte-garderie. Avec 1200 m2 réservés à la Maison pour Tous, sur les 1900 m2 prévus, la Maison Pour Tous «Georges Brassens», sera l'une des plus importantes de la ville. Un hall d'accueil vaste et lumineux desservira l'ensemble des lieux, mais offrira également un espace de détente et d'exposition exceptionnel. L'installation des retraités du «Club du Lac» dans un local indépendant, permettra à la Résidence Foyer «La Carrière» de s'agrandir de quelques chambres médicalisées. En même temps, les retraités auront accès à toutes les activités sportives et culturelles de la Maison Pour Tous qui prévoit 4 salles d'activités, des locaux administratifs, une salle de gymnastique et d'entretien, une grande salle polyvalente pour l'organisation de fêtes et de bals, une mairie annexe. L'Espace DoJo, qui sera confié au Club «Montpellier-Judo», s'inscrit dans la ligne sportive de la Maison Pour Tous, dont l'actuel directeur, Eric Fargier, est diplômé de l'UFR/STAPS. Le poste de police municipale des Tritons, rejoindra les nouveaux bâtiments, et le déplacement de la Halte-Garderie du Cères, permettra d'amener la capacité d'accueil à 25 enfants. L'aménagement des abords, par la remise en état du Parc Georges Brassens et la création d'aires de stationnement, complètera cet équipement qui aura pour principal attrait de regrouper à l'intérieur d'un même coeur de vie, de nombreux équipements jusque là dispersés.

CE QU'ILS EN PENSENT

Nicole SARRAN, Présidente du Comité de Quartier de la Paillade : «L'impact de ce nouvel équipement sur le quartier sera, évidemment, énorme. Sa situation géographique est idéale. Elle permettra le mixage de tous les habitants du quartier. L'implantation de parkings et le fait qu'elle bénéficie d'une desserte de bus de proximité, la rendront facile d'accès. C'est un ensemble architectural très réussi, qui ne nous fera pas regretter l'actuelle Maison Pour Tous, devenue trop vétuste et incapable de répondre à la demande. Le bâtiment actuel sera d'ailleurs démonté et remis à disposition par l'OPAC, sous forme de salle polyvalente, aux étudiants et au Comité de Quartier, pour la poursuite de l'Aide Scolaire. Deux jours par semaine, en effet, une quinzaine d'étudiants de Cambacères aident près de 80 enfants du quartier à faire leurs devoirs. Conçus en coordination avec les différents représentants des habitants du quartier, les plans de la nouvelle structure, correspondent parfaitement aux besoins exprimés. Perché sur les hauteurs de la Paillade, la Maison Pour Tous, bénéficiera en outre d'une des meilleures qualités de l'air que l'on puisse trouver sur la ville. Le Comité de Quartier, souhaiterait l'installation d'une fontaine sur la placette de la Carrière, afin de compléter parfaitement l'aménagement de cet espace.»

Joseph SENATORE Secrétaire Général du Comité de Quartier de la Paillade : «L'implantation d'un poste de police ou d'une mairie annexe, à l'intérieur même des locaux, représente un point d'attraction supplémentaire. Jusque là, pour le moindre papier administratif, il fallait se déplacer. Point de liaison avec l'autre partie de la Paillade, la nouvelle Maison Pour Tous permettra de mêler les populations différentes qui composent le quartier dans son ensemble. L'implantation du club de retraite permettra aussi de l'ouvrir à de nouvelles tranches d'âge. C'est dans la définition même de Maison «Pour Tous». Personnellement j'aime beaucoup le hall, très vaste et très éclairé, d'inspiration très méditerranéenne. Il semble que l'architecte ait voulu dessiner la mer. Les arcades sur la façade, l'architecture douce, en font l'une des plus belles, à mon goût.»



Brèves

MERCI Michaël Moise, Président National de l'Union des Etudiants Juifs de France et Michaël Iancu, Président de l'UEJF Montpellier remercient le Maire de Montpellier pour sa contribution à la Convention Européenne de l'UEJF qui s'est tenue au mois de novembre au Corum : «L'ensemble des participants et nous-même sommes sincèrement reconnaissants pour votre précieuse aide ainsi que pour votre chaleureuse intervention, expression de votre sympathie constante envers la communauté juive... Professeur Allieu a été soutenu financièrement par le District. Parmi les vœux chers aux congressistes : la mise en place de la Société Française de Médecine des Artistes. Rendez-vous pour le prochain congrès en janvier 1996 au Corum.

GRAND PRIX UNIVERSITAIRE DE LA NOUVELLE 95 Le Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) organise un Grand Prix Universitaire de la Nouvelle 95 sur le thème «Traces». Ce concours est ouvert à tous. Les envois de nouvelles doivent parvenir avant le 28 février 1995 à l'adresse du CROUS, 2 rue Montel, BP : 5053 Montpellier Cedex. Pour tous renseignements, téléphoner au 67.41.50.32

EXPOSITION Marie-Lydie Joffre expose du 20 janvier au 2 février 1995 ses œuvres récentes, pastels et dessins. Galerie du Haut Palmier 40, rue du Fg Saint-Jaumes du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h, le samedi, de 15h à 19h

RÉCUPÉRATION DES SAPINS DE NOËL Ne jetez pas votre sapin dans la rue après les fêtes. Le service des Espaces Verts de la Ville de Montpellier les récupère le mercredi 11 janvier à Grammont, de 10h à 16h. En échange de votre sapin, les jardiniers de Grammont vous offriront des fleurs. Tél. : 67.79.72.01

MAIN ET MUSIQUE Le premier Congrès International «Main et Musique» a connu un grand succès. Ce congrès qui s'est tenu au Corum à l'initiative du Professeur

MISE EN PLACE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS COMMUNAUX AU SEIN DE «MONTPELLIER AU QUOTIDIEN»

En mettant en place, en 1987, la Commission «Montpellier au Quotidien», la Ville avait anticipé la loi donnant maintenant obligation aux villes de plus de 3500 habitants de «créer une commission consultative compétente pour un ou plusieurs services publics locaux».

Première ville à avoir donné la possibilité aux associations de disposer d'une vitrine prestigieuse, lors de l'Antigone des Associations, Montpellier est aujourd'hui rejointe par plus d'une quarantaine de villes de France. De la même manière, la loi qui fait aujourd'hui obligation aux communes de plus de 3500 habitants de créer des «commissions consultatives», ne fait que recouper l'expérience de la Commission «Montpellier au Quotidien», qui fonctionne depuis près de huit ans. Depuis sa création la Commission «Montpellier au Quotidien» a permis de traiter près de 2670 demandes émanant de Comités de Quartiers et 1450 initiatives individuelles. Compte tenu du volume croissant de demandes traitées, la Ville a décidé d'étendre le nombre de ses partenaires en créant la «Commission Consultative des Services Publics Communaux», par arrêté du 8 juillet 1994. Les associations d'usagers font maintenant par-

tie de cette Commission (Association familiale laïque du logement, la Confédération nationale du logement, l'Association usagers transport et rue pour l'environnement, la Confédération syndicale du cadre de vie, l'U.D. de la confédération générale du logement, l'Union syndicale des familles). Lors de la session «extraordinaire», de la Commission «Montpellier au Quotidien», le mercredi 21 décembre 1994, la possibilité de décentraliser la Commission dans différents secteurs de la ville, pour répondre encore de plus près aux besoins exprimés dans les quartiers, a été soumise à l'attention des participants. Ouvertes aux représentants des Comités de quartier, des associations, mais aussi de la population, ces sessions permettraient d'élargir le champ des sujets abordés en Commission, et de traiter non plus seulement de problèmes d'équipements, mais aussi de l'utilisation des installations municipales et de leur fonctionnement.

LA COMMISSION MONTPELLIER AU QUOTIDIEN

Mise en place en 1987 sous l'impulsion d'Ernest Granier, Adjoint au Maire, chargé des travaux, la Commission «Montpellier au Quotidien» est aujourd'hui présidée par l'Adjoint au Maire, délégué à la décentralisation.

Elle répond aux demandes des montpelliérains concernant des améliorations légères de leur quartier. Elle apporte des solutions à des problèmes mineurs, mais qui peuvent rendre la vie désagréable si on y est confronté tous les jours : un trottoir détérioré, un éclairage public défectueux, des jeux d'enfants cassés, une fuite d'eau, un arbre ou une haie à élaguer, la pose d'une barrière devant une école, une signalisation à revoir, l'amélioration de la sécurité sur certains passages dangereux...

Tout le monde peut interpeller la Commission, du Comité de Quartier au simple particulier, à condition d'être résident à

Montpellier. Un secrétariat permanent reçoit les demandes par courrier ou par téléphone. Celles-ci sont enregistrées le jour même de leur arrivée. La Commission se réunit tous les mois, voire tous les quinze jours. A ces réunions, participent des élus et des fonctionnaires : ceux des services techniques de la ville, mais aussi des représentants du District, de l'OPAC, de la SMTU... Dans cette confrontation directe, chacun peut exposer ses arguments. Il en ressort dans 99 % des cas une solution commune qui va donner satisfaction à tout le monde. Le dialogue permet de lever plus facilement les malentendus. Il permet aussi de gagner du temps, environ trois mois par rapport à un échange de courrier.

Commission « Montpellier au Quotidien »
Tél : 67 34 71 50

TÉMOIGNAGES

Monsieur SENATORE



«J'ai tout lieu d'être satisfait du travail de la Commission. C'est une structure ancienne, bien rodée, avec des résultats excellents et des

réponses nombreuses. L'information aux habitants de ses enjeux et ses objectifs en revient peut-être aux associations, qui s'en font les relais dans les quartiers.»

Monsieur FOUET



«Pour moi qui vient de l'extérieur, du Nord, et qui ne connaît Montpellier que depuis deux ans, j'avoue avoir été «épaté» de voir comment marchait cette Commission. Avec en plus le mérite d'avoir été faite

depuis 87, sans attendre l'obligation de la Loi. L'idée que chacun puisse y participer, et pas seulement les associations représentatives, permettra de réaliser quelques actions ponctuelles intéressantes...»

Monsieur FARGIER



«L'idée d'organiser une Commission décentralisée dans chaque quartier me paraît intéressante. Elle permettra de traiter des problèmes propres de façon plus précise et les régler directement. En regroupant toutes les

associations elle permettra de mieux se connaître et communiquer pour favoriser la vie à l'intérieur du quartier. A condition que des commissions «globales» fassent la synthèse des problèmes rencontrés à l'échelle de la ville...»

BrÈves

CENTRE DU VOLONTARIAT

Des millions de volontaires donnent de leur temps, se rendent utiles. Pourquoi pas vous ?

Le Centre du Volontariat de Montpellier est en relation avec des associations, des services sociaux, des maisons pour tous, qui offrent des actions bénévoles, dans les domaines les plus variés : action humanitaire, accueil, secrétariat, aide à la gestion, animation, collecte et tri, consommation, culture, documentation, environnement, loisirs, soutien scolaire, visite... Rejoignez-nous :

Centre du Volontariat
85, avenue d'Assas
Mardi et jeudi, de 14h à 16h
Vendredi, de 10h à 12h
Répondeur enregistré : 67.52.51.52

Antenne Tastavin
Maison pour Tous Albert Camus
20, rue Saint-Cléophas
Tél : 67.27.33.31

Antenne Aiguelongue
Maison pour Tous Albert Dubout
1071, avenue de la Justice
Tél : 67.72.63.27

Antenne Celleneuve
Maison pour Tous Marie Curie
Esplanade de Celleneuve
Tél : 67.75.63.23

Antenne de la Chamberte
Maison pour Tous Marcel Pagnol
64, route de Lavérune
Tél : 67.42.99.50

Municipal le 28 novembre 1994, est à votre disposition à fin de consultation dans les lieux suivants, aux heures d'ouverture :

Mairie du Polygone
Service Archives
1, place Francis Ponge
Tél : 67.34.70.00

Mairies-Annexes
Antenne de la Paillade
Domaine de Baroncelli
111, rue de Tipasa
Tél : 67.75.19.10

Antenne Saint-Martin
Maison pour Tous
l'Escoutaire
rue des Razeteurs
Tél : 67.65.32.73

ADRESSES UTILES

• Mairie Service Enfance

18, av. Frédéric Mistral
Tél : 67 34 70 00

• Caisse d'Allocations Familiales

Tél : 67 22 99 00

• Maison de la Petite Enfance

Tél : 67 22 92 22

• Relais Assistantes Maternelles

Tél : 67 22 92 23

• Lieux de Rencontres Parents/Enfants

- Le Baobab
Tél : 67 75 87 75

- La Maison Verte
Tél : 67 66 34 47

• Association «Jouons en Ludothèque»

- La Paillade
Tél : 67 75 67 03

- Saint-Martin
Tél : 67 64 16 05

• Ludothèque/Maison Pour Tous

- La Guirlande
Tél : 67 58 17 16

• Le Baby-Sitting

- Assist'Fute
Tél : 67 52 56 00

- E.T.E. Emploi temporaire étudiant
Tél : 67 41 50 00

- C.R.I.J.

Tél : 67 52 20 55

- HELP
Tél : 67 75 86 36

• Pour découvrir son corps

- Bébé sourire
Tél : 67 60 70 39

- Eau et corps en fête
Tél : 67 75 34 93

- Espace Parallèle
Tél : 67 88 72 75

• L'Ecole bilingue

- La Calendreta dou Clapas
Tél : 67 47 56 59

- Ecole bilingue Anglais
Martine David

Tél : 67 40 46 03

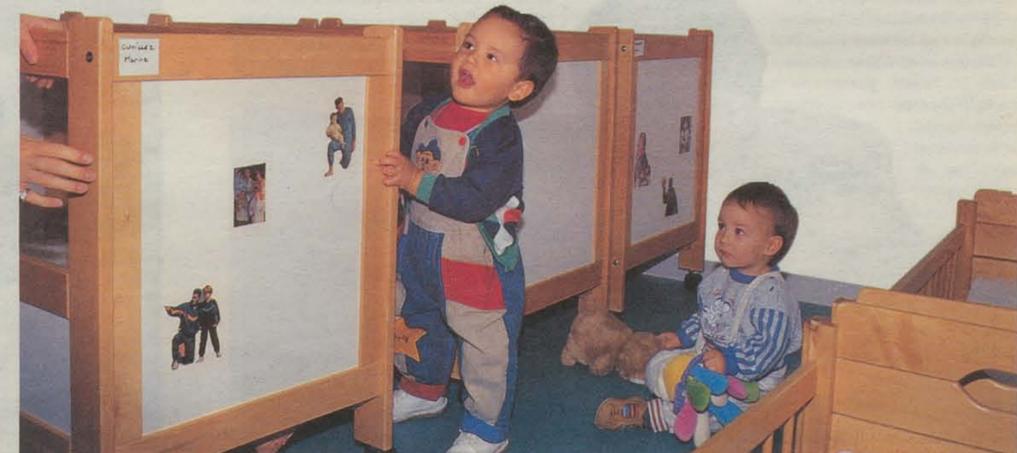
ACCUEIL DES TOUT PETITS L'ENFANT ROI !



★ Crèches collectives, familiales, associatives ou parentales, haltes-garderies, jardins d'enfants...

Que choisir ?

Pour vous aider dans vos démarches, voici une présentation des divers modes d'accueil que vous trouverez à Montpellier...



CRECHES FAMILIALES

La crèche familiale est un service d'accueil des enfants, âgés de 6 mois à 3 ans, au domicile d'assistantes maternelles agréées. La responsabilité de ce service, qui regroupe plusieurs assistantes maternelles, est confiée à une directrice puéricultrice, aidée dans ses fonctions par une équipe pluridisciplinaire. L'assistante maternelle de la crèche familiale accueille à son

domicile un ou deux enfants, exceptionnellement trois. Un contrat de travail, ainsi qu'un règlement intérieur, précisent les modalités d'accueil. Dans cette structure familiale, le rythme de chaque enfant est parfaitement respecté. Les relations entre parents et assistantes maternelles sont fondées sur une confiance mutuelle née de leur intérêt commun pour l'épanouissement de l'enfant. Agréé par le service PMI de la

Direction de la Solidarité Départementale, l'assistante maternelle est recrutée et rémunérée par un service public ou associatif. Une puéricultrice visite régulièrement les enfants chez l'assistante maternelle. Ces enfants sont aussi suivis par le pédiatre. Les assistantes maternelles bénéficient de formation de recyclage par des professionnels qui les conseillent dans leur rôle éducatif.

Il existe à Montpellier trois crèches familiales municipales, une crèche familiale associative et une crèche familiale gérée par le CHR. Les trois crèches familiales municipales comptent 120 assistantes maternelles dont 6 postes fixes, et offrent 250 places d'accueil. Des locaux sont mis à la disposition des assistantes maternelles qui peuvent venir avec les enfants dont elles ont la garde quelques heures par semaine pour dialoguer avec l'équipe de direction de la crèche et échanger leurs expériences avec d'autres collègues. Le mercredi, une éducatrice jeunes enfants accueille les enfants de plus de deux ans pour des animations qui les préparent à l'école maternelle.



Promenade au square ; une ouverture sur le monde extérieur.

ASSISTANTE MATERNELLE : UN VRAI METIER

« Au départ, je suis devenue assistante maternelle parce que ma fille était petite et que je voulais rester à la maison. Mais très vite, je me suis rendue compte que c'était un métier à part entière. Il faut beaucoup de disponibilité. Je fais tout mon travail personnel, ménage, cuisine, repassage, le soir, pour pouvoir m'occuper d'eux toute la journée. Il ne s'agit pas de les laisser dans un coin. On est là pour leur apprendre ; ça fait tellement plaisir quand ils font une acquisition nouvelle ! »

Ce métier d'assistante maternelle, Mme Vaquier l'exerce depuis 16 ans, d'abord de manière indépendante puis depuis 10 ans, dans le cadre de la crèche familiale « Les Elfes ». Un rattachement qui présente à ses yeux de multiples avantages. « Assistante maternelle libre, il faut se débrouiller toute seule. La crèche familiale, c'est vraiment super. On est très bien encadré. Si on a un problème de santé par exemple pour un enfant, on appelle le service et on a tout de suite quel-

qu'un. En plus, en tant que salariée de la crèche familiale, on n'a pas de rapport d'argent avec les familles, rien à négocier. C'est beaucoup plus agréable. Presque tous les jours, je sors au Parc des Pastourelles avec les enfants. Je veux qu'ils aient des contacts avec d'autres enfants. J'y retrouve les autres assistantes maternelles du quartier. On échange nos expériences, nos problèmes. C'est très important de ne pas être complètement isolé. D'autre part, on peut se rendre des services, éventuellement assurer un remplacement en cas de nécessité. Comme on voit les enfants pratiquement tous les jours, ils nous connaissent bien et n'ont pas de problème d'adaptation ».

La crèche familiale dispose d'un local où les assistantes maternelles peuvent se

retrouver. Chaque mercredi, une éducatrice prend en charge les enfants de plus de deux ans, accompagnés par l'assistante, et leur fait faire des activités qui les préparent à l'entrée à l'école maternelle. Le local est également ouvert le jeudi après-midi pour accueillir les assistantes et leurs enfants. Un moment privilégié pour Mme Vaquier : « on vient y passer une heure ou deux. Il y a une puéricultrice pour nous accueillir. On discute autour d'une tasse de café. Les enfants s'amuse. C'est très sympathique et enrichissant ».

Mme Vaquier aime son métier et l'exerce avec passion. Une seule ombre au tableau, le déchirement que représente, pour elle, le départ des enfants qui atteignent l'âge de l'école : « on s'attache terriblement aux enfants et c'est très dur quand ils nous quittent. Je mets plus d'un mois à m'en remettre. Heureusement, beaucoup n'oublient pas leur tatie et reviennent régulièrement me voir ».



Anne Marie Vaquier avec Robin, Benjamin et Camille : la chaleur d'un foyer.



CRECHES COLLECTIVES

Les crèches collectives accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans dans des structures adaptées à leur très jeune âge. La capacité de ces établissements va de 40 à 80 enfants. L'espace est aménagé pour favoriser l'éveil et le développement des enfants dans le respect des normes de sécurité. Les crèches collectives ont deux façons de travailler, par petites familles ou par section. Les sections regroupent les enfants en trois classes d'âge : les

petits jusqu'à 10-12 mois, les moyens de 12 à 18 mois et les grands de 18 mois à 3 ans. Dans les « petites familles », il y a un groupe de bébés jusqu'à 1 an, et deux groupes équilibrés en nombre de « moyens-grands ». La direction des établissements est confiée à une puéricultrice diplômée d'Etat. Le personnel spécialisé, dont le nombre et la qualification sont fixés par les textes, assure aux enfants des soins attentifs et personnalisés. Le règlement intérieur préci-

se les modalités de fonctionnement : jours d'ouverture, horaires. Les crèches sont aujourd'hui des lieux ouverts sur l'extérieur. Les parents y sont les bienvenus, les horaires plus souples qu'autrefois. La crèche est un lieu de vie où l'enfant enrichit sa personnalité et acquiert progressivement son autonomie en compagnie d'autres enfants. A côté des auxiliaires de puériculture, une éducatrice jeunes enfants organise les activités d'animation de tous les groupes.

Agréée par le service PMI de la Direction de la Solidarité Départementale, elle peut être gérée par divers organismes. Montpellier compte 16 crèches collectives dont 12 gérées par la Ville, ce qui représente au total 1118 places dont 611 municipales. La création en 1995 d'une treizième crèche municipale pour les quartiers nord, « Le Petit Prince de Boutonnet », augmentera la capacité d'accueil de 48 places.

LA GALINETA : DES BEBES HEUREUX



Marie-Claude Castella, directrice de la Galineta.

La crèche La Galineta, dans le quartier des Cévennes, a été construite en 1982. Les locaux vastes, clairs, gaiement colorés ouvrent de plain-pied sur un grand jardin où les petits peuvent s'ébattre au moindre rayon de soleil. La répartition et la qualité de l'espace ainsi que les effectifs raisonnables - 48 enfants -, permettent une organisation équilibrée en trois sections : 8 bébés de moins d'un an, 14 « moyens » de 1 an à 18 mois, et 26 « grands » de 18 mois à 3 ans. Ces trois sections sont volontairement peu cloisonnées tant au niveau des locaux que des activités qui peuvent être communes à deux sections. Toutes les pièces communiquent et les enfants connaissent les passages. Le jardin

est commun à tout le monde. Résultat : les enfants n'éprouvent aucune difficulté à passer d'une section à une autre et sont à l'aise partout et avec toutes les auxiliaires de puériculture, même avec celles de la section voisine. Le calme, le bonheur que l'on perçoit à La Galineta n'est pas le fruit du hasard.

La directrice, M^{lle} Castella, qui se définit elle-même comme le chef d'orchestre de la crèche a élaboré un projet pédagogique au niveau de l'ensemble de l'établissement : « ce projet c'est le plaisir ! Toute l'équipe de la crèche fait un effort en ce sens, pour que l'enfant éprouve du plaisir à chaque moment et durant toutes ses activités à la crèche : l'arrivée le matin, le temps du repos, le repas. Le message que je souhaite faire passer auprès du personnel de la crèche est le suivant : si vous êtes bien, détendues, sereines, s'il y a une bonne ambiance à la crèche, l'enfant sera bien ». Message apparemment reçu cinq sur cinq, à voir la mine réjouie des enfants qui jouent avec leur auxiliaire de puériculture, et à entendre le silence paisible qui règne du côté du dortoir des tout-petits.

JARDIN D'ENFANTS

Le jardin d'enfants est une structure animée par des éducatrices de jeunes enfants, qui accueille des enfants de 2 à

6 ans. C'est une structure de transition entre les modes de garde des tout-petits et l'école, qui prépare les enfants à l'entrée à l'école maternelle. Il existe un jar-

din d'enfants géré par la Ville, les « Boutons d'Or » qui accueille 44 enfants et deux jardins d'enfants gérés par des associations, « Les Lutins » et « Le Nid ».



Farida Zaïd et ses lutins dans les nouveaux locaux.

LES LUTINS : UN JARDIN D'ENFANTS ENTRE LA CRECHE ET LA MATERNELLE

Les Lutins ont déménagé. Depuis deux mois, petits Elfes, Follatins et Mirlurons s'ébattent dans des nouveaux locaux spacieux au cœur du quartier d'affaires du Parc Club du Millénaire. Ce changement de lieu s'accompagne d'un changement d'échelle. Dorénavant, les Lutins ont une capacité d'accueil de 55 enfants au lieu de 36 et, dans le cadre du centre de loisirs, prennent les enfants jusqu'à 6 ans au lieu de 4. 360m² de plain pied avec un jardin au lieu d'une maison vétuste et mal commode... Les Lutins ont gagné au change. Leur installation au Parc Club est le fruit de rudes négociations avec le propriétaire du Parc Club raconte la directrice des Lutins, Farida Zaïd : « On a dû traiter avec des gens qui sont dans les affaires et qui ont l'habitude de négocier, ce qui n'est pas mon cas. Mais nous sommes tous très contents du résultat des courses ».

Les propriétaires du Parc Club avaient envie de créer un centre de vie dans ce quartier qui n'accueille que des bureaux. Une structure pour enfants leur a paru être une bonne solution. Ils louent les locaux à l'association « Les Lutins », mais ont pris à leur charge tous les travaux d'aménagement nécessaires. L'équipe des Lutins a été complètement associée à ces travaux, jusqu'au choix des couleurs. Le contrat fait simplement obligation aux Lutins de réserver 5 places aux personnes qui travaillent au Parc Club. Le jardin d'enfants est une structure encore assez rare en France. Il en existe trois à Montpellier, un municipal et deux associatifs. Les Lutins vont fêter leur 20ème anniversaire en 1995 mais c'est seulement maintenant que Farida Zaïd a l'impression d'avoir trouvé un équilibre financier satisfaisant. En effet, l'aide de la CAF n'est pas aussi importante pour les enfants de plus de 3 ans que pour les tout petits,

et la directrice avoue ne s'être lancée dans cette aventure que sécurisée par l'aide exceptionnelle de la Ville. Le jardin d'enfants est une structure intermédiaire entre la crèche ou le mode de garde individuel (nounou, parents...), et l'école. Du point de vue de Farida Zaïd, la formule offre une bonne transition : « l'enfant est dans une collectivité où on fonctionne par groupe, avec sa salle, des activités bien précises un peu comme à l'école. Mais c'est moins contraignant, plus souple. On est plus respectueux du rythme de chaque enfant. Il y a des siestes, les gros câlins. Les enfants sont beaucoup moins nombreux qu'à l'école. Une institutrice, qui doit s'occuper de 30 ou 35 enfants, peut maternellement et affectivement moins donner. Le jardin d'enfants, c'est une solution idéale pour des enfants de 2 ans qui commencent à s'ennuyer chez eux ou en crèche et qui sont encore un peu bébé pour aller à l'école ».

M. FABRE, PAPA D'UN LUTIN



« Le jardin d'enfants propose une solution idéale. Avant d'aller aux Lutins, Clément était gardé chez nous. Puis pour diverses raisons, nous avons été amenés à chercher un autre mode de garde. Nous avions déjà une expérience positive d'un jardin d'enfants pour notre fille en région parisienne. Nous avons mis Clément aux Lutins en septembre dans les anciens locaux, de façon progressive pendant la première semaine. Il s'est très vite et très bien adapté. Il vient donc maintenant à temps complet. C'est incontestablement une socialisation réussie. Depuis que les Lutins ont déménagé ici, cela se passe encore mieux notamment à l'arrivée le matin. Question d'espace, de cadre... Le jardin d'enfant, c'est une excel-

lente introduction à l'école maternelle. Ils sortent beaucoup, ont plein d'activités intéressantes. Le répertoire de chansons de Clément s'est considérablement élargi. Il est très heureux de venir ici et c'est l'essentiel. Autre élément positif : l'information des parents est très bien faite. Des l'inscription, la directrice nous donne le projet pédagogique qui cadre toute l'activité du jardin. On dispose aussi d'un cahier de liaison qui fonctionne dans les deux sens et qui nous permet de connaître éventuellement les incidents de la journée. On peut discuter aussi chaque fois qu'on le souhaite avec les éducatrices et la directrice. Enfin, j'aime bien le côté associatif de la structure qui permet de s'investir dans la vie de l'équipement ».

CRECHES ASSOCIATIVES ET PARENTALES



Les crèches parentales et associatives sont des petites structures qui peuvent accueillir au maximum 16 à 18 enfants. Elles proposent aux parents plusieurs formules d'accueil : à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Constituées en association loi 1901, ces crèches sont agréées par le service PMI, Direction de la Solidarité Départementale. L'accueil des enfants est assuré par des professionnelles de la petite enfance, les parents pouvant dans certains cas apporter leur concours. Ces établissements bénéficient d'une subvention de fonctionnement de la Ville et de la CAF. La formule s'est dévelop-

pée ces dernières années. Généralement, grâce à l'OPAC, la Ville fournit des locaux et dote les associations de subvention de fonctionnement, la CAF subventionnant les travaux d'aménagement et l'équipement. Treize structures parentales ou associatives ont signé une convention de partenariat et de fonctionnement avec la Ville de Montpellier. Il existe par ailleurs une crèche associative gérée par l'UDAF. Une nouvelle crèche associative verra le jour en 1995 dans le quartier du Millénaire : «Les Globe-Trotters». Au total, en 1995, la capacité d'accueil des crèches associatives atteindra 289 places.

DES PROJETS PLUS PROFESSIONNELS



Maryse Parra, présidente de l'ADEPP

Dans le courant de l'année 1995, Maryse Parra prendra la direction de la crèche associative «Les Globe-Trotters», installée au Parc Club du Millénaire, près du jardin d'enfant «Les Lutins» qui permettra l'accueil de 40 enfants.

Puéricultrice de formation, elle est

aussi depuis le mois de juin 94, présidente de l'ADEPP, «une association fédérative de tous les lieux d'accueil d'enfants, de forme parentale ou associative. Il en existe près de 15 sur Montpellier, ce qui représente une capacité d'accueil de près de 300 enfants. Notre rôle à l'ADEPP est d'encourager le développement de ces structures, encore insuffisantes, par des aides pratiques (consultation, conseils, élaboration de projets...)».

Entamée à la fin des années 60, l'expérience des crèches parentales a beaucoup évolué. Le désengagement progressif des parents, initiateurs du mouvement, l'ont fait évoluer vers un projet plus professionnel. La Protection Maternelle et Infantile demande du personnel formé. «Autrefois, on pouvait installer une crèche dans un appartement. Aujourd'hui, on exige des locaux répondant à des conditions de sécurité et d'hygiène strictes». Les crèches associatives ont également beaucoup évolué. «Les parents, membres de l'association,

s'investissent dans la vie de la structure. Ils peuvent participer à l'organisation des fêtes, à la gestion des lieux, tondre la pelouse, tailler les arbres...», mais ils ne fournissent pas une aide réelle dans l'accueil de l'enfant».

La Ville subventionne ce type de structures à raison de 60.000F/an et fournit également une aide au logement. Les prix sont établis en fonction des revenus des parents selon les tranches données par la CAF.

«L'ADEPP assure un rôle de formation auprès des bénévoles associatifs et des professionnels des crèches. Nous assurons aussi une formation pour les jeunes en insertion et, depuis 93, un dispositif «contrat de qualification a été mis en place pour 17 personnes en crèche».

Renseignements : ADEPP : 67.47.51.50
Ouverture en continu du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption.

HALTES-GARDERIES



Catherine GARRIGA, directrice de la Halte-Garderie Europa-Assas

La halte-garderie Europa Assas regroupe deux équipements en un : une mini crèche à temps partiel offre 15 places pour des journées à temps complet à raison de 3 jours maximum par semaine. Ces places sont réservées aux enfants de moins de 3 ans dont les deux parents travaillent ou sont étudiants. La garderie est utilisée alors souvent comme un mode de garde complémentaire d'un autre système, mamie, garde à domicile... Souvent pour des raisons financières - la halte-garderie est moins chère qu'une garde à domicile -, mais aussi parce que les parents souhaitent que leur enfant ait une ouverture sur l'extérieur. «Europa Assas» c'est aussi 10 places de halte-garderie destinées à un dépannage occasionnel pour 3 demi-journées maximum par semaine. Un système de réservation fonctionne le vendredi pour la semaine suivante, avec une garantie de deux demi-journées sur trois, la troisième étant prise sur les places disponibles au jour le jour. Pour Catherine Garriga, la directrice, la halte-

**HALTE-GARDERIE
EUROPA ASSAS :
DEPANNAGE
OU GARDE
A TEMPS PARTIEL**

garderie apporte plus qu'un simple dépannage : «le but c'est que les mamans puissent laisser leur enfant en toute confiance, dans une structure adaptée avec du personnel qualifié. Pour les enfants, c'est la découverte des petits copains, de la socialisation. Nous favorisons leur éveil par l'émulation et par le jeu. Ici, ils font l'apprentissage de leur première vie en collectivité». L'adaptation, pour Catherine Garriga, doit se faire progressivement. On ne peut pas sortir brutalement un enfant de son cocon familial pour le plonger dans un milieu inconnu et impressionnant. Les parents sont donc invités à accompagner leur enfant et à rester avec eux les deux ou trois premières fois, le temps que l'enfant se familiarise avec un rythme, du bruit et des visages nouveaux. Le principe même de la halte-garderie étant des gardes courtes et occasionnelles, il y a une rotation importante d'enfants, entre 100 et 120 par mois. C'est pourquoi l'équipe de la halte a fondé son projet pédagogique global sur la qualité de l'accueil.

Ce peut-être aussi un complément d'un autre mode de garde. La halte-garderie a également pour vocation de permettre aux parents de se libérer quelques heures par semaine pour accomplir par exemple des démarches, suivre une formation, pratiquer une activité de détente.

Il existe 16 haltes-garderies à Montpellier dont 9 gérées par la Ville, 4 par la CAF et 3 à gestion diverses, offrant 502 places d'accueil. Une dixième halte-garderie municipale sera ouverte en 1995 dans le quartier de la Croix d'Argent, dans la Maison Pour Tous Pauline Lafont.

1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
2. Informations de M. le Maire : le point sur la décentralisation de la Faculté de Droit, de la Faculté de Médecine et de la Faculté d'Odontologie à Montpellier.
3. Question supprimée.
4. Voeu du Conseil Municipal pour la participation de l'Armée aux fêtes commémoratives de Montpellier. (cf. encadré).
5. Rapport récapitulatif annuel sur l'exécution des marchés pour l'exercice 1994.
6. Budget primitif de la Ville de Montpellier. Budget général et budgets annexes de l'eau et de l'assainissement.
- 7 à 21. Tarifs 1995 : affaires commerciales ; archives municipales ; arthéologie ; médiathèques ; musée Fabre ; droit de voirie pour l'occupation de l'espace urbain ; direction informatique ; pose de jardinières et location de plantes vertes ; Maison des Rapatriés ; location de matériel municipal ; location de salles municipales ; restaurants scolaires ; désinfection-désinsectisation ; services funéraires municipaux et droits de concessions dans les cimetières ; installations sportives.
- 22 à 31. Remplacement de M. Tempesti, démissionnaire du Conseil Municipal, dans plusieurs instances : Commission municipale bâtiments et patrimoine : MM. Biau, Prunier, Calmels, Crès ; Commission municipale Finances et Informatique : MM. Puccinelli, Lévia, Roseau et Strauman ; Commission municipale Halles et Marchés : MM. Igouninc, Martin, Pailles, Mme Valentin ; Commission d'adjudication et d'appel d'offres. Suppléants : MM. Prunier, Pouget, Amoros, Igouninc, Mme Begin. Titulaires : Mle Germain, MM. Puccinelli, Zemmour, Fleurence, Coiffard ; Commission administrative, désignation d'un membre suppléant : Mme Valentin ; Commission départementale d'équipement commercial, représentant du Conseil Municipal : M. Michel ; Office du Tourisme de la Région de Montpellier, représentant du Conseil Municipal : M. Soulas ; Commission de réforme des véhicules : Mle Germain, M. Igouninc, M. Zemmour ; SEMFIM. Représentants du Conseil Municipal à l'assemblée générale et au conseil d'administration : MM. Frêche, Michel, Geneste, Pouget, Biau, Soulas, Vézinhel, Prunier, Igouninc ; Société d'économie mixte du marché

- d'intérêt national, représentant du Conseil Municipal : M. Roseau.
32. Convention de mandat Ville/SERM pour les études et les travaux d'aménagement de la rue du Pirée.
33. Avis favorable du Conseil Municipal au principe de doublement de l'autoroute A9 au droit de Montpellier sur le tracé proposé par la DDE, le plus proche de l'autoroute actuelle. Demande que le projet intègre la protection acoustique des zones riveraines des deux infrastructures et que l'Etat, parallèlement, étudie la solution du routage par rail.
34. Contrat de ville : l'assistance au dispositif institutionnel est confiée au CREPAH Méditerranée. L'Etat est sollicité pour participer à 50 % de la dépense de cette mission de suivi.
35. RN 109. Déviation de Juvignac. Retrocession à l'Etat de la parcelle LM n°373.

39. Quartier Port Marianne-Jacques Coeur. Lancement d'un concours d'ingénierie pour la désignation d'un bureau d'étude technique. Election des membres du jury. Titulaires : MM. Dugrand, Larbiou, Pouget, Biau, Mlle Germain ; Suppléants : MM. Puccinelli, Morales, Mme Begin.
40. Quartier Port Marianne-Jacques Coeur. Concession d'aménagement Ville/SERM. Approbation du cahier des charges de cession ou de location de terrains et volumes et de ses annexes.
- 41 à 56. Quartiers Port Marianne-Richter et Consuls de Mer. Agrément de candidatures pour la construction totale de 60000 m2 de SHON ce qui représente environ 2000 emplois créés dans le bâtiment.
- Consuls de Mer : 23680 m2 (OPAC, PROGEST SARL, S.A. BATR, SOGERM) ;

- des Garrigues ; parc de Bagatelle ; square des Hibiscus.
62. Construction d'une crèche collective pour les quartiers nord. Dénomination : Le Petit prince de Boutonnet.
63. Appel d'offres ouvert pour l'achat de matériel de sport.
64. Création de vestiaires et d'un club house au complexe sportif de Veyrassi : demandes de subvention, appel d'offre et demande de permis de construire.
65. Demande de permis de construire pour l'aménagement de 5 clubs-houses : gymnase Roger Couderc, complexe sportif de la Rauze, terrain de foot de la Croix d'Argent, boulodrome de la Cité Mion et espace multisports de Figuerolles.
- 66-67. Demande de subvention dans le cadre du Contrat de Ville, pour une école municipale de plongée à la piscine de la Chamberte et la salle multisports du Petit Bard.

72. Résiliation du marché pour les travaux de ventilation mécanique de la Médiathèque Victor Hugo.
73. Avenant au marché BERTHILLOT-CEGELEC, concernant l'alarme et la détection de l'incendie à l'Opéra-Comédie.
74. Déclaration de la commune de Montpellier en zone sinistrée à la suite des orages des 27 et 28 octobre 1994.
75. Aménagement d'une Maison Pour Tous dans le domaine de Bagatelle en 1995. Appel à candidature et composition du jury pour la désignation d'un architecte maître d'oeuvre. Appel d'offres ouvert. Demandes de subventions.
76. Avenant au marché Aussehat Rey pour l'achat de papier photocopie.
77. Garantie de la Ville à la SERM pour un emprunt de 2.500.000F pour la Zac de la Fontaine.
78. Garantie de la Ville à la Société Française des habitations économiques Groupe Arcade pour un emprunt de 15.748.200F destiné à la construction de la résidence Novaceres. (47 logements).
79. Appel d'offres ouvert pour l'achat de fourniture de mobilier urbain.
- 80 à 82. Dénomination de voies dans divers quartiers de la ville.
- 83 à 85. Appel d'offres et demandes de subventions pour : l'extension du groupe scolaire Les Cévennes ; la reconstruction du restaurant scolaire ; une salle polyvalente au groupe scolaire Les Pins.
86. Carte scolaire rentrée 1994. Approbation des créations de postes. Avis défavorable à la suppression de postes.
87. Fourniture de repas, par la Cuisine Centrale à Boiselec.
88. Modification de la convention entre la Ville et le Foyer Beaufort pour la fourniture de repas par la Cuisine Centrale.
89. Don de M. Burlats-Brun aux Archives Municipales.
90. Bonification indiciaire pour le personnel municipal qui exerce des fonctions d'accueil (73 personnes concernées).
91. Médiathèque Fellini. Recrutement de jeunes à titre de stage d'entreprise pour assurer l'ouverture du samedi après-midi.
92. Intendant gestionnaire des restaurants scolaires. Révision du contrat et changement de dénomination de poste (qui devient : Directeur de la Restauration Collective).
93. Transformation du poste de médecin responsable du Service Communal d'Hygiène et Santé en un mi-temps, et création d'un poste à mi-temps de médecin chargé des actions de promotion de la santé individuelle et collective du personnel.

VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA PARTICIPATION DE L'ARMEE AUX FETES COMMEMORATIVES DE MONTPELLIER

Le lundi 9 mai 1994, la Ville de Montpellier, par un voeu solennel du Conseil Municipal adopté à l'unanimité, avait décidé de rendre un hommage particulier à l'Armée d'Afrique, pour le 50ème anniversaire du débarquement de Provence. Cette manifestation devait avoir lieu le 2 août 1994, avec prise d'arme sur la Comédie. Malheureusement, la représentation de l'armée s'est réduite à un piquet aux monuments aux morts. Le mardi 1er novembre 1994, la Ville de Montpellier organise, avec les Associations de Rapatriés, une cérémonie de recueillement et du souvenir, et ceci depuis une trentaine d'années, à la stèle des Rapatriés du cimetière Saint-Lazare. La participation de l'armée avait été sollicitée, comme de coutume. Pourtant, par lettre en date du 26 octobre 1994, le Colonel, Délégué Militaire Départemental de l'Hérault et Commandant d'armes de la place de Montpellier, ne pouvait répondre favorablement à cette requête : «les unités en place étant déjà fortement mises à contribution en novembre».

Le Conseil Municipal de Montpellier ne peut rester insensible à cette double carence, d'autant plus qu'elle touche directement la Communauté des Français d'Algérie, du Maroc et de Tunisie, toutes confessions confondues, qui, de la Tunisie à l'Allemagne, en passant par Cassino et Rome, par la Corse et la Provence, a, sans compter, versé son sang pour la libération de notre patrie et de l'Europe et qui, trente ans plus tard, allait vivre l'exode en laissant derrière elle des centaines de milliers de morts et de harkis livrés aux couteaux des égorgeurs. Il aurait été normal, sinon prioritaire, que notre armée contemporaine participât symboliquement à ces manifestations d'hommage à l'Armée d'Afrique et de souvenir pour tous ceux qui reposent en terre d'Afrique du Nord. Aussi, le Conseil Municipal de Montpellier demande instamment au Gouvernement et à son Ministre des Armées que de tels managements à la mémoire ne se reproduisent plus et que l'armée française soit désormais présente à Montpellier aux côtés de ceux qui ont écrit ces pages dramatiques de notre histoire.

36. Cession par l'OPAC, à la Ville, de la parcelle CR 68 sise rue André Malraux ou est édifié l'immeuble abritant la nouvelle maison de quartier de la Pompignane, «Pierre Azéma».
37. Etude de la mise en navigabilité du Lez et du port Jacques Coeur. La Ville sollicite l'intervention du service maritime et de navigation du Languedoc-Roussillon.
38. Modification du programme d'Aménagement d'Ensemble (PAE) de l'Aiguelongue. Pour tenir compte de l'avis des habitants du quartier, diminution de la densité des constructions. (de 26000 m2 de SHON à 22900 m2).

- Richter : 35677 m2 (Bouygues-Immobilier-Bâtir, CIRPAD Grand Sud, OPAC, ROXIM investissement, SCI Richter Premier, Société Héraultaise d'Economie Mixte et de Construction).
57. Dénomination d'un espace vert quartier de Tournezy : parc de Tournezy.
58. Aménagements paysagers des bassins de rétention de la Lironde : appel d'offres ouvert et demandes de subventions.
- 59 à 61. Demande de subventions pour l'aménagement d'espaces verts : Boisement Montmaur-Lunaret et Lac

68. Stade de la Mosson. Extension à 35500 places grâce à l'organisation de la Coupe du Monde de Football 1998. Lancement d'un concours de maîtrise d'oeuvre, élection des membres du jury, approbation du dossier de concours.
69. Attribution de subvention à divers clubs sportifs (total : 78000F).
70. Attribution d'une subvention de 16000F à l'association Iconoscope (Jeune création, Arts plastiques).
71. Avenant pour l'aménagement de salles collectives audiovisuelles à la Médiathèque Fellini.

PLACE AUX SPORTS DANS VOS QUARTIERS

Dans votre quartier, sur votre lieu de vie, près de votre travail, de l'école, PLACE AUX SPORTS vous propose des animations de qualité avec des moniteurs compétents et formés. Gratuitement ou à tarif préférentiel, PLACE AUX SPORTS vous donne surtout la possibilité de pratiquer, à tout âge et tout niveau, la discipline de votre choix, librement et sans contrainte. Pour tout renseignement supplémentaire : SPORTS INFO : 67.34.72.73 - 67 34 72 05



QUARTIER BOUTONNET

Escalade
(Mur A. Achille)
enfants - ados - adultes
lundi - mardi - vendredi de 17 h à 19 h
mercredi de 9 h à 12 h (8 à 11 ans)
14 h à 16 h (11 à 16 ans)
16 h à 18 h (ados-adultes)

QUARTIER VERT-BOIS

Sports collectifs
(Terrain de foot)
enfants - ados
mardi - jeudi de 16 h 30 à 18 h
mercredi de 9 h à 12 h et 15 h 30 à 18 h

Gymnastique entretien
(Palais des Sports R. Bougnol)
adultes
mardi - jeudi - vendredi de 12 h à 13 h 30

Marche - Footing
(Montmaur, parcours sportif)
adultes
lundi - jeudi de 14 h à 16 h 30

QUARTIER AIGUELONGUE

Sports collectifs
(Plateau sportif)
enfants, ados
lundi - mardi de 17 h à 18 h 30
mercredi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h

QUARTIER ANTIGONE

Echecs
(Ecole d'échecs 8, Le Nombre d'Or)
enfants, ados
du lundi au samedi de 16 h à 20 h
mercredi et samedi de 9 h à 12 h

Gymnastique entretien
(Maison Antigone, Le Nombre d'Or)
adultes
lundi et vendredi de 12 h 15 à 13 h 15

QUARTIER POMPIGNANE

Sports collectifs
(Terrain de foot)
enfants - ados
mardi, jeudi de 17 h à 18 h
mercredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Gymnastique entretien
(Salle A. Mahraux)
3e âge
jeudi de 14 h à 15 h

Gymnastique musculation
(Salle A. Mahraux)
ados - adultes
lundi de 14 h à 16 h
jeudi de 15 h à 17 h
vendredi de 17 h à 18 h 30

Natation
(Piscine Pompignane)
Tél. : 67 79 03 11)
enfants (débutants - perfectionnement)

mercredi de 14 h à 17 h
adultes (débutants - perfectionnement)
vendredi de 14 h à 16 h

Natation sportive
(Piscine)
adultes - ados
mardi de 17 h à 19 h

Natation
(Piscine)
3e âge
mardi 16 h à 17 h

Plongée bouteille
(Piscine)
enfants
mercredi de 14 h à 16 h
adultes
mardi de 17 h à 19 h

QUARTIER RAUZE

Sports collectifs
(Plateau sportif)
enfants - ados
mardi de 17 h à 18 h
mercredi de 15 h à 17 h 30

Volley-ball
(Gymnase H. Ferrari)
ados - adultes
lundi de 16 h à 18 h
jeudi de 16 h à 17 h

Musculation
(Salle J. Ladoumègue)
ados - adultes
mardi de 18 h à 19 h 30
jeudi de 12 h à 16 h

Gymnastique entretien
(Salle J. Ladoumègue)
adultes
mardi de 12 h à 14 h

Centre Omnisports
(découverte athlétisme, gymnastique, jeux de balle, natation)
(Complexe sportif)
enfants : 5 à 8 ans
mercredi de 13 h à 15 h



Natation - Aquagym
(Piscine La Rauze - Tél. 67 65 38 71)
3e âge
jeudi, vendredi de 16 h à 17 h

Natation Loisir
(Piscine)
adultes
mercredi de 18 h à 19 h

Natation synchronisée
(Piscine)
ados - enfants (perfectionnement)
mercredi de 16 h à 17 h

Natation
(Piscine)
enfants (débutants)
mercredi de 17 h à 18 h

QUARTIER SAINT-MARTIN

Sports collectifs
(Plateau sportif)
enfants - ados
mardi de 17 h à 18 h
mercredi de 16 h à 18 h
vendredi de 17 h à 18 h

QUARTIER SABATHE - MAS DREVON

Sports collectifs
(Plateau sportif M.P.T., Gymnase R. Coudere)
enfants - ados
mercredi de 16 h à 18 h
vendredi de 17 h à 18 h 30

Centre Multi-sports (découverte hand, volley, basket)
(Plateau Sportif Ecole Lantissargues, Gymnase R. Coudere)
enfants : 8 à 12 ans
mercredi de 14 h à 16 h

Gymnastique entretien
(Maison pour Tous A. Camus)
3e âge
mardi et jeudi de 9 h 30 à 10 h 30
adultes
mardi et jeudi de 12 h 30 - 13 h 30

Natation
(Piscine Maurin)
Tél. : 67 27 74 79)
enfants - adultes (débutants - perfectionnement)
mercredi de 16 h à 18 h

Natation - Aquagym
(Piscine)
3e âge
lundi de 16 h à 18 h

QUARTIER PETIT BARD - PERGOLA
Sports collectifs (Plateau sportif)
ados - enfants
lundi de 17 h à 19 h 30
mercredi de 9 h à 12 h et 14 h à 16 h
jeudi de 17 h à 18 h 30

Gymnastique entretien
(Maison pour Tous F. Villon)
3e âge
mardi et jeudi de 9 h à 10 h

QUARTIER FONTCOUVERTE - ESTANOVE
Sports collectifs
(Plateau sportif Ecole Estanove)
ados - enfants
lundi et mardi de 17 h à 18 h 30
mercredi de 9 h à 12 h

Centre Décasports (Découverte 10 activités sportives)
(Plateau sportif, Ecole Estanove)
enfants 9 - 12 ans
mercredi de 13 h 30 à 16 h

QUARTIER PAUL VALERY
Sports collectifs
(Terrain de foot, Gymnase M. Cerdan)
ados - enfants
mercredi de 9 h à 12 h et 16 h 30 à 18 h
jeudi de 17 h à 18 h

Hand-ball
(Gymnase M. Cerdan)
ados - enfants
mercredi de 16 h 30 à 18 h

Gymnastique entretien
(Maison pour Tous M. Pagnol)
3e âge
lundi de 10 h à 11 h 30
vendredi de 11 h à 12 h

Musculation
(Salle du Lavandin)
ados - adultes
lundi de 13 h à 18 h 30
mardi de 10 h à 12 h et 16 h 30 à 18 h 30

Natation (préparation examens : BAC...)
(Piscine)
ados
vendredi de 17 à 18 h
3e Age
vendredi de 16 h à 17 h
mardi de 11 h à 12 h

Natation Loisir
(Piscine)
ados - adultes
mardi de 16 h à 17 h

Natation Synchronisée
(Piscine)
enfants (Débutants - Perfectionnement)
mercredi de 14 h 30 à 16 h 30

Plongée bouteille
(Piscine)
enfants
mardi de 16 h à 18 h

QUARTIER FIGUEROLLES
Sports collectifs
(Gymnase J. Ramel)
ados - enfants
mardi et jeudi de 17 h à 18 h 30
mercredi de 9 h à 12 h

QUARTIER PAILLADE SUD
Sports collectifs
(P.E.P.S. Louisville)
enfants
mercredi de 9 h 30 à 12 h et 14 h à 17 h

Musculation
(Centre Loisir Jeunes, rue d'Uppsala)
ados - adultes
mardi de 10 h à 12 h et 17 h à 18 h 30
jeudi de 10 h à 12 h et 17 h à 19 h

Gymnastique - Musculation
(Centre Loisir Jeunes)
adultes
mardi de 14 h à 17 h

Randonnée pédestre
(départ Centre social Paillade)
3e âge
jeudi de 13 h à 18 h 30
sortie à la journée une fois par mois

B.N.S.S.A.
(Centre nautique Paillade - Tél. : 67 75 34 93)
+ 16 ans
lundi de 18 h à 20 h
vendredi de 17 h à 18 h 30

QUARTIER PAILLADE NORD
Sports collectifs - Athlétisme
(Plateau sportif M.P.T. G. Brassens)
enfants
lundi de 17 h à 18 h
mercredi de 9 h à 12 h (8 - 14 ans)
14 h à 17 h (14 à 18 ans)
vendredi de 17 h à 18 h

QUARTIER ARCEAUX
Jardin aquatique
(Piscine Pitot - Tél. : 67 52 58 89)
enfants : 2 à 6 ans accompagnés
mercredi de 16 h à 17 h

Natation
(Piscine)
enfants (débutants)
mercredi de 16 h à 18 h
enfants (Perfectionnement)
mercredi de 17 h à 18 h
adultes (débutants - perfectionnement)
mercredi de 17 h à 19 h

Natation - Aquagym
(Piscine)
3e âge
lundi de 16 h à 17 h

Aquatic
(Piscine)
adultes
mercredi de 19 h à 20 h
lundi de 18 h à 19 h

QUARTIER ASSAS
Rugby
(Terrain Agriculture)
ados - enfants
mercredi de 9 h à 12 h

Renseignements
Sports Infos
Tél. : 67 34 72 73



PLACE AUX SPORTS «SPECIAL VACANCES»

Pendant toutes les vacances scolaires, Place aux Sports, vous propose un programme varié, encadré par les clubs de la ville : équitation, vol-à-voile, base-ball, tennis, cyclisme, bowling... Prochain rendez-vous : du 13 au 25 février 1995.

mercredi de 16 h 30 à 18 h
jeudi de 17 h à 19 h

Aquagym
(Piscine Chamberte)
Tél. : 67 42 00 92)
adultes
mercredi de 18 h à 20 h

CHU

LOISIRS ET CULTURE A L'HOPITAL

Président de l'Association «Loisirs et Culture» du CHU, Bernard Fouchy oeuvre depuis 1986, pour ouvrir l'univers hospitalier sur la ville et ses activités, mais aussi pour faire entrer l'art et la culture auprès des soignants et des malades...



Le Professeur Henri Michel, Président d'honneur de l'Association et Bernard Fouchy

croisant lors de sorties au spectacle, j'ai senti s'exprimer une véritable demande. Le projet est donc né en 1986. J'étais moi-même Aide-Soignant. J'ai commencé dans un local mis à disposition par la direction générale, et de nombreuses heures de bénévolat. Un travail de fourmi pour collecter l'information, prendre contact avec les responsables des collectivités au Théâtre, à l'Opéra, au Zenith, à l'Orchestre, ou avec les producteurs comme Backstage. Plus de 5000 adhérents aujourd'hui nous font confiance. Des correspondants dans chaque établissement hospitalier accueillent les demandes. Aujourd'hui, lorsque nous organisons un arbre de Noël, ce sont près de 6200 personnes qui y participent. Et pour la récente projection du «Roi Lion», organisée avec le cinéma le Royal, 1300 enfants et parents se sont déplacés, le 21 décembre dernier.

tème des quotas, auprès des structures avec lesquelles nous entretenons de bonnes relations. Nous organisons aussi de nombreuses visites. Récemment à Notre Dame des Tables. Il y a peu de temps au Château de Flaugergues. Ou encore à l'Opéra de Montpellier, pour une visite guidée des coulisses. Le Musée Fabre nous a offert aussi de très beaux moments, autour de la faïence, ou l'art de lire un tableau... Mais nous essayons aussi de coller à l'actualité et nous avons organisé une visite au Pavillon du Musée Fabre, pour voir l'exposition consacrée à l'art contemporain en Languedoc Roussillon... Proposant un nouveau regard sur le monde, l'art contemporain a fait depuis plusieurs années son entrée au CHU grâce à l'implantation de l'Artothèque

• Quelles activités proposez-vous aux malades ?

Je tiens d'abord à remercier, pour l'aide importante qu'ils nous accordent, la Ville de Montpellier et tous nos amis du Festival de Danse, de l'Orchestre, du Festival de Radio

France, du Cinéma Méditerranéen ou du Festival du Film Juif, pardon si j'en oublie. Grâce à eux, de nombreux patients ont vécu des heures inoubliables. Comment ne pas se rappeler que la Compagnie Bagouet a donné une de ses dernières représentations dans le Hall de l'Hôpital Arnaud de Villeneuve ? En 1994, le ballet de Canton, accueilli par le Festival de Danse, s'est produit dans le parc de la Colombière. C'était un moment extraordinaire. Plus de 400 malades, certains en psychiatrie lourde - étaient comme fascinés par le jeu des mouvements et des couleurs. J'espère pouvoir reconduire ce genre d'initiative. Les solistes de Moscou se sont produits également dans l'Amphithéâtre de Lapeyronie. Des malades, parfois en stade terminal, ont applaudi les larmes aux yeux. C'est important de ne pas oublier ce public, venu sous perfusion ou en fauteuil roulant, oublier pendant un instant de magie, leurs peines et leur malheur. Récemment, l'Orchestre vient de faire don au service du Professeur Henri Michel, Président d'honneur de notre association, des toiles réalisées par les enfants des écoles qui ont longtemps décoré le Corum. Restaurées à l'Hôpital, ces toiles orneront bientôt les murs de plusieurs établissements. Parallèlement aux actions ponctuelles que nous organisons, ces peintures fixeront ainsi de manière permanente l'action que nous menons.

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE DU CHU
Hôpital Lapeyronie
34295 Montpellier Cédex 5
Tél : 67 33 81 87
(tous les jeudis de 13h30 à 16h30)

UNIVERSITE DU TIERS TEMPS

LE TEMPS DES ETUDIANTS

Service inter-universitaire, l'Université du Tiers Temps propose à ses étudiants, retraités ou non, sans condition d'âge ou de diplôme, un programme d'activités culturelles, intellectuelles et sportives de qualité. Subventionnée par la Ville de Montpellier, l'U.T.T. est logée dans la Salle Pétrarque. Ayant dépassé en 1994 les 1525 étudiants inscrits, l'association connaît une hausse permanente des inscriptions depuis sa création. Animée par de nombreux bénévoles, elle a développé un programme riche et varié, proposant des cercles d'études (des cours de langue tous niveaux (anglais, allemand, espagnol, italien, esperanto, occitan...) des cours d'éducation physique, de chorale, de culture musicale, de dessin,

peinture, sculpture sur bois... Le cycle de conférences quotidiennes, animées par des professeurs d'université, reste néanmoins le principal atout du programme de l'U.T.T. «Nous avons constaté un rajeunissement de notre population étudiante», remarque Madame Roux, la Vice-présidente de l'association. «Lors de notre série de conférences sur l'Égyptologie nous avons beaucoup de jeunes. Une autre conférence très «goûtée», fut celle organisée à l'École d'Agriculture, sur l'oéologie. Avec travaux pratiques et dégustation de six vins et cépages du pays...» Cette diversité, fortement appréciée, répond souvent à la demande exprimée. Un club photo, une animation ciné-club (pour laquelle l'U.T.T. est à la recherche d'un animateur bénévole) complètent le pro-

gramme. En 1983, pour se démarquer des activités proposées par la Ville, le CCAS et le service Age d'Or, l'Université du Tiers Temps a créé l'Association Montpelliéraine Universitaire Culture et Sport. Du club de scrabble et de bridge aux sorties culturelles et voyages linguistiques, l'AMUCS offre ainsi à l'U.T.T. un fonctionnement plus souple et un plus large éventail d'activités. Toutes les propositions sont bienvenues et les personnes désireuses de s'impliquer bénévolement dans la vie de l'association recevront une écoute attentive et un accueil chaleureux.

Renseignements :
Université du Tiers Temps
2, Place Pétrarque
Tél : 67 60 66 73

Comment est née l'idée de cette association ?

Du simple constat que, même si la vocation première de l'Hôpital est de soigner, il n'en reste pas moins un lieu de vie, où patients et soignants cohabitent, pour des périodes plus ou moins longues - et où il est important que chacun conserve un lien avec l'extérieur afin de maintenir une «activité sociale» qui permet souvent d'atténuer la différence vécue et ressentie, dans ce lieu très particulier.

• Comment fonctionne l'Association ?

Nous avons la chance de bénéficier du soutien de la direction générale du CHU, de Monsieur Guy Vergnes et de son adjoint, Monsieur Billy, qui ont toujours soutenu le projet. La Direction de la Communication de l'hôpital nous aide à mettre en place le programme. Le CHU représente près de 8000 employés. Beaucoup viennent de l'extérieur et ne connaissent pas vraiment la ville. En discutant avec eux, en les



La traditionnelle Galette des Rois de l'Université du Tiers Temps, aura lieu, à la Salle des Rencontres, le 19 janvier à 15h.

Créée en février 1975,

l'Université du troisième âge de Montpellier, devenue en 1976, «Université du Tiers Temps» (U.T.T.) fêtera ses vingt ans en 1995.



OPERA

TOUS LES BONHEURS DE VALERIE STEPHAN

Du 17 au 29 janvier, le Théâtre des 13 Vents et l'Opéra de Montpellier présentent

«L'Épouse Injustement Soupçonnée»,

opéra de Jean Cocteau encore jamais représenté sous cette forme.

Valérie Stephan, jeune compositeur en résidence à Montpellier, a été choisie pour mettre en musique cette étonnante aventure musicale.

«Qu'est-ce qui vous a séduit au départ dans ce projet ?

D'abord le récit, le texte, immensément beau, doux, intelligent et très pensé. Sans un mot superflu. «Ma richesse est connue partout...» Ce sont les premières lignes du texte... J'en suis très amoureuse... L'histoire aussi de ce texte ignoré pendant si longtemps, créé en 1922 pour le compositeur Georges Auric, mais qui ne sera représenté qu'en 1950, et seulement dans une version théâtrale. Cocteau l'a gardé longtemps dans ses tiroirs. Il y parle pour la première fois de l'ombre du père, son père, qui s'est suicidé quand il avait neuf ans, et qu'il ne mentionne pourtant jamais, pas même dans son journal ou sa correspondance. Enfin, le personnage de l'Épouse est si actuelle. C'est si difficile de vivre l'amour aujourd'hui, le couple, les enfants... C'est un thème éternel...

• Comment êtes vous allée à la rencontre du texte ?

Par un travail de recherche sur la «couleur», la «pâte» musicale qui pouvait convenir au texte. J'ai bien sûr pensé à Cocteau, aux musiciens du «Groupe des Six», mais sans chercher à plaire à l'auteur à tout prix. Plutôt à nous plaire, à nous deux. La musique est donc toujours douce, jamais extrême ou aiguë. C'est mon péché mignon, les belles harmonies... Le travail s'est mis en place progressivement, et un peu à l'inverse de ce qui se fait habituellement,

c'est la mise en scène et «l'espace» trouvé au cours des répétitions qui m'ont guidée dans la composition

• Que vous a apporté cette collaboration ?

D'apprendre d'abord que l'opéra n'est pas seulement une suite de notes composées pour soi dans une chambre, mais une aventure commune, qui doit être projetée pour le public et qui suppose donc une cer-



taine «théâtralité». J'adore la voix, composer pour l'opéra, mais il me manquait ce contrôle de la dramaturgie. J'avais du mal à me laisser aller pour certaines scènes plus intenses émotionnellement. Le rôle de Jacques Nichet et de son équipe a été de me permettre, sans jamais empiéter sur mon espace de création, de pousser le plus loin possible les limites de mon courage et de mon audace musicale.

• Comment êtes vous venue à l'Opéra ?

Par le piano, auquel je pensais me consacrer au départ. Mon séjour dans la célèbre Julliard School, de Manhattan, et les talents prodigieux auxquels je me suis confrontée, ont suffi à me faire comprendre que je faisais fausse route. J'ai donc suivi des cours de composition et la rencontre avec Olivier Messiaen m'a permis de trouver mon langage. Même si ce dernier n'était pas conforme, j'ai compris qu'on pouvait inventer des choses, que l'on pouvait se révolter, être moins sage, sans renier ce que l'on avait appris. Simplement goûter le bonheur d'inventer.

• Comment s'est organisée votre vie à Montpellier ?

J'y vis depuis le mois d'avril dernier. J'étais très «parisienne» dans ma manière d'envisager la province, pleine d'a priori... Depuis mon opinion a complètement changé. Cette ville est un véritable arc-en-ciel... Le climat, l'ambiance et surtout l'échelle humaine des structures, qui sur un plan professionnel me permet de dominer les problèmes que je ne pouvais qu'essayer d'appréhender dans des lieux comme le Metropolitan Opera, par exemple. Je peux participer davantage au spectacle, venir aux répétitions, rentrer dans le bureau d'Henri Maier lorsque j'ai besoin de le voir... Un contact direct avec les gens et les choses... Une expérience irremplaçable.

JUSQU'AU 20 JANVIER 95

LES ENFANTS D'ABORD



Proposée par l'association Exporégie, l'exposition jeu «Bis'Art - Bis'Art» présentée au Carré Ste Anne jusqu'au 20 janvier, est destinée aux enfants de plus de 7 ans, avec pour objectif de leur apprendre à regarder une oeuvre d'art et de leur faire découvrir l'art moderne de manière ludique. Reproductions de tableaux célèbres, oeuvres classiques et oeuvres d'artistes contemporains qui s'en sont librement inspirés, invitent les enfants à jouer sur les comparaisons, la recherche et l'observation. La bibliothèque municipale participe également à cette initiation à l'art moderne et met à la disposition des enfants, des livres d'art se rapportant à cette exposition. Parallèlement, le Carré Ste-Anne accueille aussi les oeuvres de jeunes plasticiens régionaux qui illustrent, sculptent, peignent sur le thème de l'enfance : Pierre Besson, Colette Brice et José Grimaldi, Sylvaine Jenny, Christèle Lenci, Lillie Melo, Charlotte Mollet, Pierre Rousson, Sharon Tulloch-Henrot...

Renseignements :
Carré Ste Anne - 2, rue Phillippe
Tél : 67 60 82 42 - 67 60 82 11

RAMBALH

FETE OCCITANE



Créée en 1979, le Ballet Occitan «Rambalh» s'est donné pour objectif, autour de musiciens et danseurs, de faire vivre la fête occitane. Le 20 janvier, à 21h, à la Salle des Rencontres,

«Rambalh» fête ses 15 ans. L'association convie tous ses amis à un grand bal traditionnel où bourrées, farandoles, rondeaux, gigue et polkas, vous seront proposés. Entrée gratuite.

COMPAGNIE PEZE-NERFS

UNE ENVIE DE THEATRE...

Créée en juin 1993, le Théâtre du Péze-Nerfs s'est donné pour objectif la promotion, la production et la réalisation de créations théâtrales avec de jeunes artistes, qu'ils soient auteurs, compositeurs, comédiens, régisseurs, techniciens... Après «Le Moine», présenté l'an dernier au Théâtre Iséion, la Compagnie propose, à partir du 31 janvier, «Les Silences de Zoroastre». Pierre Murcia, son auteur, né en région parisienne, s'est installé à Montpellier depuis plusieurs années. «Mes textes correspondent à une certaine

façon d'envisager le théâtre, où le récit et les conventions sont tournées en dérision pour mettre en évidence le caractère énigmatique de la personne humaine sur scène...» Une quarantaine de personnes évoluent aujourd'hui autour de la Compagnie : «Ce sont des gens de tous milieux, motivés, voulant déboucher sur des compétences véritablement professionnelles...»

Les Silences de Zoroastre du 31 janvier au 5 février Théâtre Iséion
Réservations : 67.68.38.15

FLASHBACK



**17 décembre
1994 : Antigone de l'Artisanat**

**Marie-Christine
Barrault à
l'Opéra-Berlioz,
le 20 décembre,
lors du Concert
Educatif offert
aux enfants des
écoles**



L'exposition «Paysans et Paysages du Monde» à Agropolis Muséum, ouverte gratuitement aux écoles primaires



**Sainte-Lucie, fête scandinave,
célébrée à Grammont,
le 11 décembre**



**La Foire aux Santons au Carré
Sainte-Anne, le 10 décembre**



**240 artistes, 450 toiles exposées pour le 2ème Corum des
Peintres, organisé du 2 au 3 décembre**



**Comme chaque année,
l'Opération «Je donne un jouet»
et le concert «Les Rockers ont
du Coeur», ont permis au CCAS
de redistribuer de nombreux
cadeaux aux enfants défavorisés**



La crèche de Venise, sur l'Esplanade, jusqu'au 8 janvier



**Saint-Nicolas, le
Père Fouettard
et son cortège
de Gilles,
accueillis à
l'Opéra-Comédie,
le 3 décembre**